

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5242 - VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026

RÉSILIENCE FINANCIÈRE

Des dirigeants des banques d'Afrique en conclave à Brazzaville

Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, a ouvert le 17 septembre les éditions conjointes du 4^e colloque de l'Association professionnelle des établissements de crédit et du 5^e forum du club des dirigeants des banques et établissements financiers d'Afrique.

Convoquées sur le thème « Banques africaines 2026 : intégration régionale, financement des infrastructures et résilience financière », ces assises visent à créer une coopération renforcée entre les Etats, les banques commerciales, les banques de développement et les investisseurs



Les dirigeants des banques et des officiels Congolais à l'ouverture des assises de Brazzaville

institutionnels, l'objectif étant de passer d'une logique de financement isolé à des systèmes

mieux structurés et de cofinancement susceptibles de participer à la construction des

infrastructures de développement du continent.

Page 8

ELECTRICITÉ

La Banque mondiale veut renforcer son appui financier au Congo



Les deux parties lors des échanges

Le secteur de l'électricité au Congo pourrait bénéficier de financements supplémentaires de

la Banque mondiale (BM) et de ses partenaires, dans le cadre du Projet d'amélioration des sec-

teurs de l'électricité.

D'un coût financier d'environ 60 milliards FCFA, ce projet qui vise à accompagner les efforts du gouvernement dans les domaines du transport et de la distribution de l'électricité a été au centre de la rencontre, le 16 septembre, entre le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, et la délégation de la BM conduite par le directeur de division Afrique centrale, Cheik F. Kanté.

Page 16

SICOM 2026

Nécessité de faire progresser le cadre juridique des médias



Une vue des participants

Prévue du 17 au 19 septembre à Brazzaville, la première édition du Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) a été officiellement lancée par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui a insisté sur l'urgence de réformer le cadre juridique du secteur au Congo afin

de réguler la pratique des métiers de la communication et de l'aider à s'arrimer aux révolutions technologiques.

Page 16

AFRIQUE CENTRALE

La bataille des minerais critiques commence maintenant

De la RDC au Gabon, l'Afrique centrale possède une partie des ressources stratégiques nécessaires pour permettre la transition énergétique mondiale. Mais

la sous-région reste encore trop largement positionnée sur l'extraction et l'exportation de la matière première. Face à la concurrence internationale, l'enjeu est

désormais de transformer le sous-sol en capacité industrielle, en emplois et en souveraineté économique.

Page 6

Éditorial
Leviers

Page 2

ÉDITORIAL

Leviers

La République du Congo dispose d'atouts considérables avec un immense potentiel économique, énergétique, agricole, minier et forestier. Toutefois, ce potentiel demeure encore insuffisamment valorisé en raison des contraintes persistantes liées à la connectivité, à la logistique, à la mobilité des biens et des personnes ainsi qu'à l'interconnexion avec ses voisins de la sous-région, mais aussi à la faible industrialisation.

Véritables leviers stratégiques pour répondre aux attentes de la population, en particulier de la jeunesse, la modernisation des infrastructures, la promotion du secteur privé et la valorisation du capital humain, tel qu'envisagé dans le cadre de la vision Congo 2063, traduit la volonté des autorités congolaises d'axer le développement du pays sur la diversification de l'économie.

Grâce à ces nombreux atouts, le Congo a la capacité de réduire rapidement sa dépendance, de renforcer sa souveraineté économique et de mieux tirer parti de ses richesses. Cependant, pour profiter de ses ressources naturelles, moteur de transformation locale, il appartient désormais, de faire du financement du développement une priorité.

Répondre à ces défis nécessite, pour le pays, la poursuite des réformes déjà mises en œuvre afin d'améliorer la gouvernance publique, de renforcer la planification, de promouvoir l'investissement privé, mais aussi de soutenir l'industrialisation par des partenariats équilibrés et des financements adaptés aux politiques de transformation économique et de facilitation des échanges.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRES SOCIALES

L'ambassade du Venezuela présente ses activités

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Hélène Lydie Pongault, a échangé le 15 septembre à Brazzaville avec l'ambassadrice de la République bolivarienne du Venezuela, Laura Suarez. Cette rencontre, placée sous le signe de la coopération et du partage d'expériences, a permis de mettre en lumière les actions menées par l'ambassade vénézuélienne en faveur des enfants en situation vulnérable.



La ministre en discussion avec l'ambassadrice /Adiac

L'ambassadrice a tenu en premier lieu à féliciter la ministre pour sa reconduction au sein du nouveau gouvernement. Et au-delà de cette marque de courtoisie, les deux personnalités ont ensuite échangé sur les activités que l'ambassade mène auprès des orphelinats. La diplomate vénézuélienne a partagé avec la ministre un système de requêtes utilisé au Venezuela, visant à améliorer les conditions de vie des populations par le biais de la musique et d'une méthodologie participative.

« Cela permet aux gens de vivre mieux au travers de cette musique et de mettre sur pied cette méthodologie qui permet aux gens de mieux vivre », a-t-elle expliqué. Dans le social, l'ambassadrice a présenté à la ministre plusieurs activités déjà organisées dans des orphelinats, notamment ceux de Kombé et de Ngamakosso. L'ambassadrice a cité en exemple des initiatives menées durant les vacances scolaires, où ils ont offert des moments de joie aux enfants, tout en les initiant à des activités pratiques

comme la fabrication de savon, favorisant ainsi leur autonomie. Sur les projets à venir, l'ambassadrice a déclaré vouloir « valoriser le travail qui est fait dans chaque orphelinat. L'objectif de l'ambassade est d'apporter la joie aux enfants », a-t-elle indiqué. Cette rencontre témoigne de la volonté des deux parties de renforcer les liens entre le Venezuela et le Congo, en plaçant l'humain et la culture au cœur des préoccupations sociales.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgar Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olaboré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Le Congo adopte sa stratégie de résilience climatique

Le directeur de cabinet du ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Ondélé Dzalala Amboulou, a patronné le 14 septembre à Brazzaville l'ouverture de deux ateliers au bénéfice du patrimoine culturel et naturel de la République du Congo dont le premier consistera à renforcer les capacités en gestion des risques des catastrophes et le second sur la validation de la stratégie de résilience climatique et de gestion des risques.

L'initiative financée par le Fonds d'urgence pour le patrimoine de l'Unesco vise à mieux prévenir et gérer les risques climatiques et les catastrophes qui affectent le patrimoine culturel et naturel de la République du Congo. La rencontre permettra également de doter le Congo d'outils d'évaluation stratégique adaptable et de mécanisme de protection durable. Elle aidera les gestionnaires des sites, les chercheurs, les représentants des ministères et les organismes engagés sur la question du changement climatique, les riverains des biens du patrimoine à examiner et à valider la stratégie nationale de gestion des risques climatiques et des catastrophes appliquée aux patrimoines culturels et naturels, ainsi que les procédures opérationnelles qui l'accompagnent. Les deux ateliers constituent aussi une occasion pour construire un référentiel commun, clarifier des responsabilités, améliorer la coordination entre les institutions et faire en sorte que la protection du patrimoine soit pleinement intégrée aux politiques nationales de gestion et de risque d'adaptation climatique. Pour préparer la mise en œuvre de la stratégie culturelle appuyée par l'Unesco, le Congo dispose désormais d'un cadre d'échanges



Les officiels sur le podium/Adiac

permettant de transformer les données scientifiques en plans d'action effectifs. « *Les instruments normatifs comme la loi n° 8- 2010 du 16 juillet 2010 portant protection du patrimoine national culturel et naturel ou des instruments normatifs internationaux se rapportant à ce patrimoine à l'instar de la Convention du patrimoine mondial culturel et naturel ratifiée par la République du Congo, obligation nous est faite en tant qu'État d'assurer la protection et la mise en valeur de notre patrimoine* », a rappelé Aimé Amedé Moussoungou, directeur général du patrimoine et des archives.

Protéger le patrimoine face aux risques

Pour sa part, la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata

Barry Marega, a salué l'engagement du gouvernement en faveur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine, ainsi que les efforts engagés pour faire face aux défis croissants liés au changement climatique. « *Mieux protéger le patrimoine face aux risques, mais aussi reconnaître pleinement sa contribution à la résilience des communautés et les territoires. Le Congo possède un patrimoine d'une richesse exceptionnelle* », a reconnu Fatoumata Barry Marega.

Le pays abrite une partie majeure du bassin du Congo, un des plus grands ensembles forestiers tropicaux au monde. Avec une biodiversité remarquable, mais également un patrimoine culturel matériel et immatériel qui constitue une composante essentielle de l'identité, de la mémoire et du développement du pays. «

Or, ce patrimoine est de plus en plus exposé aux effets du changement climatique et aux catastrophes, inondations, érosions, incendies, événements météorologiques extrêmes ou encore dégradations des écosystèmes. Ces risques peuvent affecter les sites, les collections, les archives, les paysages culturels, mais aussi les devoirs et les pratiques qui se transmettent de génération en génération », a déploré la diplomate onusienne.

Le changement climatique constitue une menace pour le patrimoine

Au Congo, les données scientifiques et la réalité directement observable renseignent que le changement climatique constitue une menace certaine pour le patrimoine tant culturel que naturel. Les conséquences de

ces dérèglements du climat sont manifestées par des augmentations de la température, des inondations, des sécheresses, des incendies, des érosions ou par la montée du niveau de l'océan, la dégradation et la disparition de nombreux sites culturels ou naturels. « *Le port d'embarquement des esclaves de Loango, dont le légendaire débarcadère se trouve dans la menace permanente d'une importante érosion côtière. L'humidité qui a pour conséquence la destruction de nos archives dans de nombreux départements de notre pays, etc. Notre patrimoine national, notamment les monuments, les sites culturels, naturels, archéologiques, les archives ou les musées, sont autour de nous menacés ou endommagés par les effets liés aux changements climatiques* », a déclaré Ondélé Dzalala Amboulou.

Signalons que ces deux ateliers se tiennent respectivement les 14 au 16 septembre pour le renforcement des capacités en gestion des risques des catastrophes ainsi que du 16 au 18 septembre pour la validation de la stratégie de résilience climatique et de gestion des risques pour le patrimoine culturel et naturel de la République du Congo.

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

La Chambre consulaire et l'API renforcent leur coopération

La Chambre consulaire de Pointe-Noire et l'Agence pour la promotion des investissements (API) ont conclu, mardi 15 septembre, à Pointe-Noire une convention de partenariat destinée à renforcer la promotion de l'espace économique congolais auprès des investisseurs nationaux et internationaux.

La convention a été signée par le président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela, et la directrice générale de l'API, Annick Patricia Mongo. Elle vise notamment à renforcer la promotion de la « marque Congo » et à améliorer la coordination des actions en faveur de l'attractivité du pays.

Aux termes de cet accord, les deux institutions prévoient de mutualiser leurs efforts autour de plusieurs axes, notamment l'échange d'informations économiques, l'organisation conjointe de forums et d'expositions, ainsi que la conduite de missions multisectorielles au Congo et à l'étranger.

Le partenariat prévoit également des actions de plai-



Séance de signature, rapprochement Chambre de commerce de Pointe-Noire et l'API, septembre 2026/DR

doyer en faveur de l'amélioration du climat des affaires et l'organisation de visites d'entreprises, afin de permettre aux investisseurs de mieux connaître le potentiel et les opportunités offerts par l'économie congolaise.

« *C'est une erreur que nous corrigeons en signant cette convention* », a indiqué Syl-

vestre Didier Mavouenzela, mettant en avant la complémentarité des missions dévolues aux deux institutions.

La directrice générale de l'API a, pour sa part, exprimé son soutien à plusieurs initiatives portées par la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Elle a notamment évoqué la dynamisation du Centre

de médiation et d'arbitrage du Congo, dont les activités restent encore limitées.

Annick Patricia Mongo s'est également engagée à accompagner le programme « Destination-Pays », une initiative consacrée à la promotion des opportunités d'affaires offertes par les pays partenaires de la République du Congo.

Liziba, un outil d'information économique

La cérémonie de signature a, par ailleurs, été l'occasion pour la directrice générale de l'API de prendre connaissance des différents services proposés par la Chambre consulaire de Pointe-Noire, notamment la plateforme d'information des entreprises Liziba.

Accessible sur www.liziba.cg, cette plateforme vise à faciliter l'accès à l'information économique, tout en améliorant la visibilité des entreprises et des opportunités d'affaires disponibles au Congo.

À travers cette convention, la Chambre consulaire de Pointe-Noire et l'API entendent ainsi renforcer la complémentarité de leurs interventions, mieux coordonner leurs initiatives et faciliter la mise en relation entre les entreprises congolaises et les investisseurs.

Ce rapprochement s'inscrit dans une démarche visant à accroître la visibilité de l'offre économique du Congo et à soutenir les efforts engagés pour l'amélioration de l'environnement des affaires.

Marie Alfred Ngoma

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

N° 001-26/MSSPSSN/CAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(Large diffusion)

Le ministère de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale informe les cabinets d'études, bureaux d'études ou consultants spécialisés, du lancement, par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS) qui regroupe dix-huit (18) Etats membres, d'un appel d'offres international en vue de la sélection d'un prestataire, personne morale devant réaliser l'audit institutionnel et fonctionnel de la conférence.

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection des cabinets disposant des compétences techniques, de l'expérience et des références nécessaires pour réaliser cet audit.

Les termes de référence contenant le dossier d'appel d'offres et le cahier de charges peuvent être téléchargés dans la partie documentation du site internet de la CIPRES (www.lacipres.org) à partir du 07 août 2026.

Les offres rédigées conformément au cahier de charges, doivent être déposées au plus tard, le 21 septembre 2026 à 12 heures GMT à l'adresse suivante :

Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)
Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2,
En face du CHU CAMPUS,
Derrière la Pharmacie Univers Santé,
Boîte postale : IBP 1228 LOME 1-TOGO,
Email : cipres@lacipres.org
Tél : 00228 22 26 17 94 / 00228 22 26 20 45,

Moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) f CFA ou cent cinquante-trois (153) Euros par virement à Ecobank-TOGO sur le compte référencé ci-après :

-Intitulé du compte : CIPRES

-Code Swift : ECOCTGTG

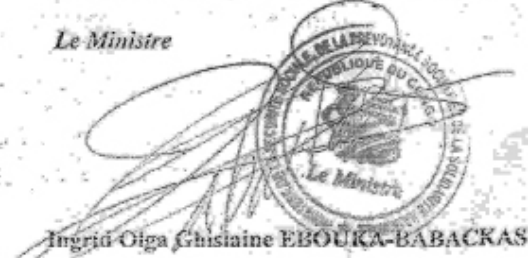
-Numéro de compte : 140036455002

-Clé RIB : 88

-IBAN : TG05501700114003645500288

La direction générale de la sécurité sociale est chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une large diffusion du présent appel d'offres par voie d'affichage, de publication sur les supports institutionnels et, le cas échéant, par voie de presse et sur les plateformes numériques officielles.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à cette direction générale, située au 4ème étage du bâtiment du ministère en charge de la justice.

Fait à Brazzaville, le 31 AOUT 2026
Le Ministre

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

N° 002-26/MSSPSSN/CAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(Large diffusion)

Le ministère de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale informe les cabinets d'études, bureaux d'études ou consultants spécialisés, du lancement, par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS) qui regroupe dix-huit (18) Etats membres, d'un appel d'offres international en vue de la sélection d'un prestataire, personne morale devant procéder à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection des cabinets disposant des compétences techniques, de l'expérience et des références nécessaires pour procéder à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Les termes de référence contenant le dossier d'appel d'offres et le cahier de charges peuvent être téléchargés dans la partie documentation du site internet de la CIPRES (www.lacipres.org) à partir du 07 août 2026.

Les offres rédigées conformément au cahier de charges, doivent être déposées au plus tard, le 21 septembre 2026 à 12 heures GMT à l'adresse suivante :

Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)
Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2,
En face du CHU CAMPUS,
Derrière la Pharmacie Univers Santé,
Boîte postale : IBP 1228 LOME 1-TOGO,
Email : cipres@lacipres.org

Tél : 00228 22 26 17 94 / 00228 22 26 20 45,

Moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) f CFA ou cent cinquante-trois (153) Euros par virement à Ecobank-TOGO sur le compte référencé ci-après :

-Intitulé du compte : CIPRES

-Code Swift : ECOCTGTG

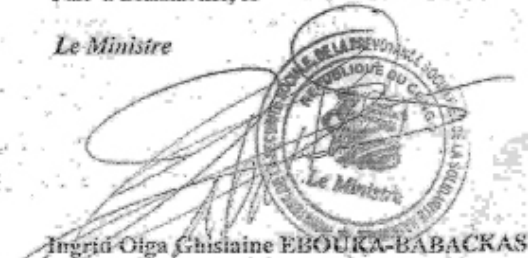
-Numéro de compte : 140036455002

-Clé RIB : 88

-IBAN : TG05501700114003645500288

La direction générale de la sécurité sociale est chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une large diffusion du présent appel d'offres par voie d'affichage, de publication sur les supports institutionnels et, le cas échéant, par voie de presse et sur les plateformes numériques officielles.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à cette direction générale, située au 4ème étage du bâtiment du ministère en charge de la justice.

Fait à Brazzaville, le 31 AOUT 2026
Le Ministre

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

STATISTIQUES

678 candidats affrontent le concours d'entrée au CNFSDP

Le concours d'entrée au Centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP), session 2026, a démarré le 16 septembre sur l'ensemble du territoire national. Pour cette session, 678 candidats sont en lice pour les deux parcours, moyen et supérieur.

Les épreuves ont été co-lancées par Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective et sa collègue en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel.

Programmées sur deux jours, elles se déroulent simultanément dans cinq centres à l'échelle du pays. Sont impliquées Pointe-Noire, Dolisie, Owando, Ouessou et enfin Brazzaville, ville ayant enregistré 600 candidatures, où les épreuves se tiennent au complexe scolaire de la Révolution, dans le cinquième arrondissement, Ouenzé.

Deux cycles d'études sont proposés aux candidats. Une formation de deux ans pour le niveau technicien supérieur en statistiques et planification, ainsi qu'une licence en trois ans spécialisée dans ces mêmes disciplines.

Pour la troisième édition, le CNFSDP a prévu un quota de 35 places par parcours, soit soixante-dix places pour les deux cycles. Le premier jour, les candidats, tous bacheliers et étudiants, ont planché sur les mathématiques et le français. S'exprimant à cet effet, le mi-



Les candidats attendant le démarrage des épreuves/Adiac

nistre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective a salué l'initiative ainsi que le travail abattu par le CNFSDP dans la formation des cadres et élites dans les domaines de la statistique et de la démographie.

« Pour cette 3e édition, nous constatons un engouement significatif des jeunes, ce qui prouve que la formation offerte ici est de qualité. En

créant ce centre, l'ambition du gouvernement est de former des ingénieurs de qualité dans les domaines de la statistique et de la démographie, mais surtout de faire du CNFSDP un institut ou une école supérieure de la statistique et de la démographie de référence dans la sous-région, à l'image d'autres qui existent déjà dans notre espace communautaire », a

souligné Ludovic Ngatsé.

Il a rassuré que les cadres formés dans ce centre seront utiles aussi bien dans l'administration publique que dans le privé. Le gouvernement, a-t-il renchéri, mettra tout en œuvre pour qu'ils soient utilement embauchés.

Pour rappel, le Centre national de formation en statistique, démographie et planification est un établissement public d'ensei-

gnement supérieur, spécialisé dans la formation des cadres qualifiés dans les domaines de la statistique, de la démographie et de la planification.

Institué par la loi n°18-2023 du 27 mai 2023, le CNFSDP, doté de la personnalité morale et de l'autonomie juridique, est créé sur les cendres du Centre d'application de la statistique et de la démographie (CASP).

Firmin Oyé

INSTRUCTION CIVIQUE

Des jeunes appelés à honorer le drapeau national

La ligue des diplômés de Russie a récemment commémoré à Brazzaville, en collaboration avec les activistes du mouvement Avenir du Congo, la date officialisant le drapeau national comme symbole de l'Etat. A cette occasion, ils ont proposé aux pouvoirs publics d'instaurer une journée du drapeau de la République du Congo.

A l'exemple des pays comme la Russie, les diplômés de Russie ont souhaité rendre hommage à l'un des principaux emblèmes de la fierté nationale de l'indépendance du Congo. Cette célébration s'est faite par le déploiement d'un drapeau de plus de 100 mètres présentant les attributs vert, jaune et rouge. Ainsi, pour le représentant de la Ligue des anciens étudiants formés en Russie, Altes Ofoulou, le drapeau national n'est pas simplement une combinaison de vert, de jaune et de rouge. « Il est l'histoire de notre pays figée dans ses couleurs : nos forêts et nos fleuves sans fin, le soleil chaleureux et l'or de l'amitié, ainsi que le sang des héros qui se sont battus pour notre liberté », a-t-il indiqué.



Il a appelé à ne pas considérer le drapeau comme un simple morceau de tissu. « Une journée du drapeau permettra à nos enfants de s'en souve-

nir et de pouvoir dire que le Congo, c'est nous », a souligné Altes Ofoulou.

De son côté, Bienvenue Okouango, officier militaire

Les jeunes brandissant le drapeau national/Adiac

formé lui aussi en Russie, a rappelé la valeur de ce drapeau qui est pour sa profession bien plus qu'un symbole de l'Etat. « C'est l'étendard

sous lequel nous prêtons serment et partons au combat. Ces trois couleurs sont celles de notre sang, notre terre et notre liberté conquise dans la lutte contre l'oppression coloniale », a-t-il dit, promettant de défendre la patrie et les citoyens, sans ménager ses forces.

L'issu de la cérémonie a, par ailleurs, donné lieu à une série de questions-réponses sur l'histoire du Congo. Les gagnants ont reçu des commémoratifs des drapeaux de la République du Congo. Rappelons que c'est le 18 août 1959 que l'Assemblée constituante du Congo a approuvé le projet du drapeau national et dès septembre 1959, il a officiellement acquis le statut de symbole de l'Etat.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

AFRIQUE CENTRALE

La bataille des minerais critiques commence maintenant

De la RDC au Gabon, l'Afrique centrale possède une partie des ressources devenues stratégiques pour la transition énergétique mondiale. Mais la sous-région reste largement positionnée sur l'extraction et l'exportation. Face à la concurrence internationale, l'enjeu est désormais de transformer le sous-sol en capacité industrielle, en emplois et en souveraineté économique.

L'Afrique centrale se trouve au cœur d'une nouvelle bataille géoéconomique. Cobalt, cuivre, manganèse, lithium, coltan, graphite : plusieurs minerais indispensables aux batteries, aux réseaux électriques, aux véhicules électriques et aux technologies avancées sont présents dans la sous-région. Mais la richesse géologique ne se traduit pas automatiquement par une puissance industrielle. L'OCDE relève que la majorité de la production de minerais critiques d'Afrique centrale est encore exportée sans transformation locale significative. Elle identifie notamment le déficit d'infrastructures, de compétences et de gouvernance comme des freins majeurs à la création de valeur.

La RDC au centre du dispositif

La République démocratique du Congo constitue le cas le plus emblématique. Premier producteur mondial de cobalt, le pays dispose également d'importantes ressources en cuivre, lithium, tantale et autres minerais stratégiques. Mais une grande partie de la valeur ajoutée est encore captée en dehors du territoire congolais. Kinshasa cherche désormais à modifier ce rapport de

force. En 2026, les autorités ont notamment validé une stratégie nationale sur les minéraux et métaux critiques privilégiant la transformation locale, les industries de première et deuxième transformation et l'intégration régionale. Plus récemment, la RDC a renforcé les restrictions sur l'exportation des concentrés de cuivre et de cobalt afin d'encourager leur traitement local, avec certaines possibilités de dérogation pour des raisons techniques ou économiques. La démarche dépasse donc la politique minière. Elle touche à la souveraineté industrielle.

Le Gabon veut monter dans la chaîne

Le Gabon offre un autre exemple, avec le manganèse. Le pays dispose d'une importante production et a déjà engagé une transformation locale à travers le complexe métallurgique de Moanda. Les autorités veulent désormais accélérer cette politique et ont fixé l'objectif de transformer localement l'ensemble du manganèse extrait d'ici 2029. Le sujet est devenu suffisamment stratégique pour être associé à l'énergie, aux infrastructures et à l'emploi. Le gouvernement gabonais présente désormais la trans-

formation du manganèse comme un instrument de souveraineté économique et d'industrialisation.

Un potentiel régional encore sous-exploité

Le problème est que ces initiatives restent largement nationales. Or, la transformation industrielle des minerais exige des volumes, de l'énergie, des infrastructures, des compétences et des marchés que tous les États ne peuvent pas mobiliser seuls. C'est là que se situe l'enjeu pour la CEEAC et la CEMAC. La Commission économique pour l'Afrique a déjà proposé pour la sous-région un Plan directeur d'industrialisation et de diversification économique visant notamment à faire de l'Afrique centrale une base de transformation des produits stratégiques et des minerais critiques. L'idée mérite d'être poussée plus loin : plutôt que de multiplier les unités nationales concurrentes, l'Afrique centrale pourrait rechercher une complémentarité régionale. Un pays dispose du minerai, un autre de l'énergie, un autre d'une infrastructure portuaire ou ferroviaire, un autre encore de compétences industrielles ou d'un marché. Le corridor minier ne serait alors plus seulement une voie

d'exportation vers les marchés mondiaux, mais progressivement un corridor industriel régional.

La nouvelle bataille avec les grandes puissances L'enjeu est d'autant plus stratégique que la compétition internationale s'intensifie. La Chine occupe une position dominante dans plusieurs segments de l'extraction, du traitement et du raffinage des minerais critiques africains. Les États-Unis et l'Europe cherchent parallèlement à diversifier leurs approvisionnements et à sécuriser leurs chaînes de valeur. Pour l'Afrique centrale, le risque serait de passer d'une dépendance à l'exportation brute à une nouvelle dépendance dans laquelle les capitaux étrangers financeraient l'extraction, le transport et même une partie de la transformation, tandis que la valeur stratégique resterait captée ailleurs. La réponse ne consiste pas à fermer les portes aux investisseurs. Elle consiste à mieux négocier les conditions de l'investissement : transfert de technologies, formation, contenu local, infrastructures, transformation sur place, fiscalité et participation des entreprises régionales.

Du sous-sol à la puissance industrielle

La bataille des minerais critiques est donc aussi une bataille pour l'avenir économique de l'Afrique centrale. La RDC apporte le cobalt et le cuivre ; le Gabon, le manganèse ; le Congo dispose également de ressources minières importantes ; le Cameroun cherche à valoriser davantage son potentiel minier et industriel. Mais la véritable rupture interviendra lorsque ces ressources commenceront à alimenter des chaînes de valeur qui traversent les frontières de la sous-région. L'Afrique centrale possède déjà les ressources. Elle doit maintenant construire l'écosystème industriel capable de les transformer. Le véritable enjeu n'est plus de savoir comment extraire davantage. Il est de savoir comment faire en sorte que le minerai extrait en Afrique centrale génère davantage d'industrie, de compétences, d'emplois et de puissance économique en Afrique centrale. La bataille des minerais critiques ne se gagnera donc pas seulement dans les mines de Kolwezi ou de Moanda. Elle se jouera aussi dans les usines, les centrales électriques, les chemins de fer, les ports, les laboratoires et les centres de formation de toute la sous-région.

Noël Ndong

FINANCEMENT DU SIDA, DE LA TUBERCULOSE ET DU PALUDISME

La CNDH appuie le plaidoyer du Fonds mondial

En séjour de travail au Congo, le gestionnaire de portefeuille du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Lionel Caruana, a échangé, le 17 septembre à Brazzaville, avec le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Casimir Ndomba.

Les entretiens entre les deux personnalités ont porté sur l'appui que la CNDH devrait apporter au plaidoyer du Fonds mondial qui consiste à solliciter au gouvernement congolais de dégager, chaque année, des budgets consistants pour l'achat des médicaments contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

« Nous avons un partenariat avec le Congo de près de vingt ans pour l'accès aux soins des malades du sida, des tuberculeux et des personnes souffrant du paludisme. Nous militons à ce que ces personnes vulnérables ne doivent pas subir des discriminations et des stigmatisations. Nous menons un plaidoyer pour que le Congo apporte, chaque année, son financement pour l'achat des médicaments traitant les trois maladies précitées ; sachant que le Fonds mondial apporte des dons de médicaments aux pays partenaires », a déclaré Lionel Caruana avant d'ajouter qu'il est très ravi pour la disponibilité du président de la CNDH d'appuyer leur plaidoyer parce qu'il est conscient



Photo de famille après l'audience Adiac

que, a-t-il ajouté, les missions des deux structures sont presque similaires dans le cadre de l'assistance aux personnes vulnérables. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, toutes les institutions impliquées

dans l'assistance aux personnes vulnérables sont intéressées par le combat pour l'achat des médicaments contre ces trois pathologies ; en première loge, a-t-il expliqué, le ministère de la Santé et

celui des Finances. Ayant pris part aux échanges, Mme Gickelle Mpika, présidente de la sous-commission économique et socioculturelle à la CNDH, a indiqué que son institu-

tion a assuré le Fonds mondial du relai qu'elle compte prendre dans l'amplification de ce plaidoyer auprès du gouvernement.

A la question de savoir si le gouvernement tient ses engagements dans ce cadre, Mme Mpika a répondu : « Le gouvernement respecte ses engagements. Cependant, il y a eu une période où on a constaté des faiblesses dans l'achat des médicaments, et les conséquences négatives ont été nombreuses. Nous souhaitons que ce genre de faiblesse ne se répète plus ».

De son côté, le commissaire national aux droits de l'homme, Jean- Claude Pongault Elongo, a indiqué qu'au regard du nombre de personnes souffrant des trois pathologies ciblées par le Fonds mondial, la contrepartie financière congolaise paraît très indispensable, parce que, a-t-il estimé, le Congo compte vingt mille personnes vivant avec le VIH/sida, quatre mille souffrant de la tuberculose et 20% qui n'ont pas accès aux moustiquaires imprégnées d'insecticide, donc exposées au paludisme.

Roger Ngombé

CONSORTIUM PANAFRICAIN POUR LA PAIX

Les Africains invités à l'unité

Le coordonnateur général du Consortium panafricain pour la paix (CCP), le Dr Ernest Djomo Nounga, a invité le peuple africain à un sursaut de la conscience citoyenne et à la refondation du panafricanisme dans sa déclaration solennelle rendue publique le 13 septembre à Brazzaville.

Dans son message, Ernest Djomo Nounga plaide pour l'unité des peuples africains et l'éveil citoyen. Il les incite également à être maîtres de leur avenir, car la paix qu'ils construisent n'est pas une paix de renoncement. *« Ce n'est pas le silence des armes sous l'oppression, ni la stabilité de façade négociée dans les salons feutrés de la diplomatie d'ingérence. La paix que nous bâtissons est une paix de souveraineté, une paix de justice qui plonge ses racines dans le cœur, l'esprit et la dignité de chaque citoyen*

africain », a-t-il déclaré.

A cette occasion, le coordonnateur général a invité la population, notamment la jeunesse africaine, à l'éveil collectif car ils sont des architectes de renaissance africaine. Pour lui, ces jeunes ont l'énergie, le savoir technologique et la conscience politique qui doivent être mis au service de la stabilité des communautés. *« Etre citoyen africain aujourd'hui, c'est refuser la manipulation, rejeter les divisions ethniques ou partisans et devenir un artisan quotidien de la bonne*



Le Dr Ernest Djomo Nounga rendant sa déclaration publique DR

gouvernance et du dialogue social. La rue africaine ne doit plus être le théâtre du chaos mais le sanctuaire de la réflexion constructive et

de l'exigence démocratique », a-t-il poursuivi.

Rappelant à la communauté africaine de trouver les solutions à ses problèmes quels

que soient les domaines, les enfants de l'Afrique partagent un même destin. Ils doivent renforcer leurs alliances avec la diaspora historique pour que la voix des Afro-descendants pèse du monde et tout son poids économique et politique dans la marche du monde.

Le Consortium panafricain pour la paix a assuré qu'il ne reculera devant aucun sacrifice pour porter ce message. Il continuera à installer leurs sentinelles de la paix à éduquer, à fédérer et à bâtir le réseau indestructible de conscience éveillée.

Au terme de ses propos, Ernest Djomo Nounga a invité les Africains à se lever, à unir leurs forces ainsi qu'à marcher avec fierté vers une Afrique unie, libre et éternellement en paix.

Lydie Gisèle Oko

« Etre citoyen africain aujourd'hui, c'est refuser la manipulation, rejeter les divisions ethniques ou partisans et devenir un artisan quotidien de la bonne gouvernance et du dialogue social. La rue africaine ne doit plus être le théâtre du chaos mais le sanctuaire de la réflexion constructive et de l'exigence démocratique »

DIPLOMATIE NUCLÉAIRE

Le Congo conserve la présidence de l'Afcone

Gaspard Liyoko Mboyo rempile à la présidence de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (Afcone). Réélu pour un nouveau mandat de quatre ans, le Congolais entend poursuivre les efforts engagés pour renforcer les capacités nucléaires du continent et promouvoir l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique des technologies nucléaires.

Pour ce nouveau mandat, la vision portée par l'élu repose sur un double objectif qui promeut une Afrique débarrassée des armes nucléaires et capable, dans le même temps, de tirer pleinement parti des sciences et technologies nucléaires pour soutenir son développement.

Plusieurs chantiers sont inscrits au programme de cette nouvelle mandature. Il s'agit notamment de la transformation des infrastructures nucléaires africaines, du renforcement des cadres nationaux, de l'obtention de garanties de sécurité négatives mais également de la création et de l'équipement de centres spécialisés à travers le continent.

Le développement des formations professionnelles, la conclusion de partenariats

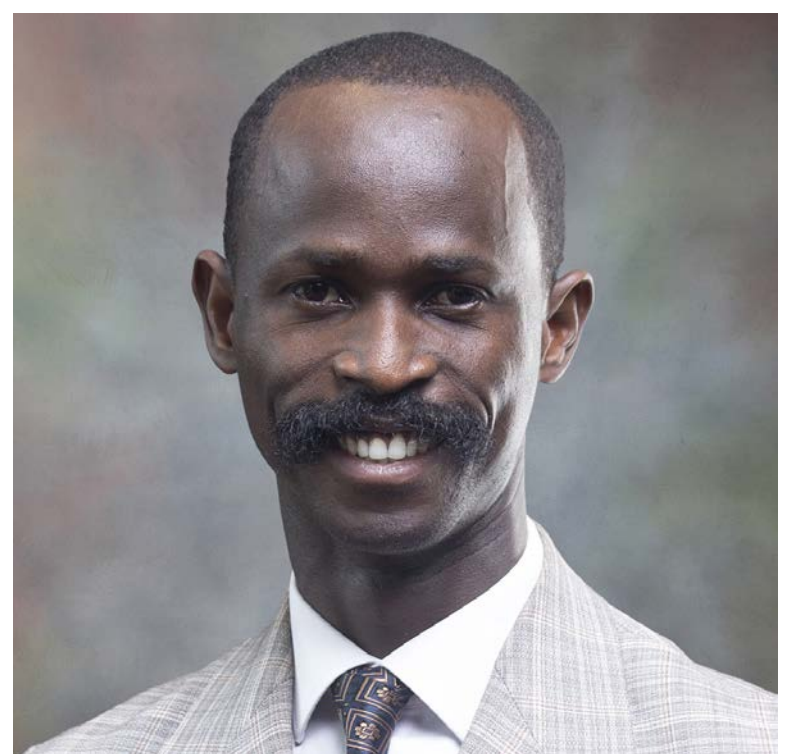
internationaux, ainsi que l'harmonisation des protocoles relatifs à la gestion des déchets radioactifs, aux cadres réglementaires et à la sûreté du cycle du combustible nucléaire figurent également parmi les priorités.

Selon Gaspard Liyoko Mboyo, sa réélection s'inscrit dans la dynamique portée par la vision panafricaine et les orientations stratégiques du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso. *« Ce nouveau mandat intervient alors que plusieurs pays africains, dont le Congo, s'intéressent davantage au nucléaire civil pour répondre à leurs besoins dans des secteurs stratégiques, notamment l'énergie, la santé et l'agriculture », a-t-il souligné.*

Spécialiste du droit nu-

cléaire, du droit des armes de destruction massive et du droit spatial international, Gaspard Liyoko Mboyo, reconduit en août dernier, est présenté comme un expert des questions de désarmement, de sécurité, de non-prolifération et de diplomatie nucléaires.

Polyglotte, il défend depuis plusieurs années le recours aux solutions scientifiques et technologiques pour accompagner le développement socio-économique du continent. Son expérience diplomatique, associée à ses fonctions d'inspecteur et d'ingénieur en garanties nucléaires, lui a permis de contribuer au rapprochement des blocs économiques régionaux et à l'alignement de l'agenda nucléaire africain sur les objectifs de l'Agenda 2063 de



Gaspard Liyoko Mboyo, président de l'Afcone DR

l'Union africaine.

Sous sa direction, l'Afcone entend ainsi promouvoir une approche du nucléaire qui ne se limite pas aux questions de contrôle et de non-proliféra-

tion, mais qui met également en avant les applications pacifiques des technologies nucléaires comme levier de développement du continent.

Durly Emilia Gankama

BRAZZAVILLE

Les banques africaines à la quête d’une résilience financière

L’Association professionnelle des établissements de crédits a ouvert, le 17 septembre, aux Tours Jumelles à Brazzaville son 4e colloque, cumulé à la 5e édition du Forum du club des dirigeants des banques et établissements financiers. Les experts banquiers débattent des mécanismes bancaires plus résilients à mettre en œuvre afin de financer l’économie et les infrastructures.

Les assises bancaires de Brazzaville se tiennent sur le thème « Banques africaines : intégration, financement des infrastructures et résilience financière ». Elles réunissent les dirigeants des banques et des établissements financiers d’Afrique. Jusqu’au 19 septembre, les experts banquiers réfléchiront sur les stratégies plus efficaces à mettre en place pour permettre aux banques de participer activement au développement du continent. Il s’agit, en effet, de favoriser la coopération et l’interconnexion entre les marchés financiers et les banques au plan régional et sous-régional ; d’identifier des mécanismes plus adéquats, permettant de bien mobiliser les financements nécessaires au financement des infrastructures sur le continent. Dans les discussions, les experts banquiers plancheront aussi sur la résilience financière bancaire à travers le continent. Elle porte essentiellement sur le renforcement de la solidarité et la capacité d’absorption des risques du secteur bancaire face aux chocs endogènes.



S’exprimant à cet effet, le président de l’APEC Congo, Calixte Tabangoli, a fait savoir que les banques africaines doivent collaborer pour soutenir l’économie régionale. « Ce colloque constitue une véritable feuille de route pour notre secteur. Les banques commerciales ne peuvent pas, à elles seules, porter le financement de tous les projets, et le financement des infrastructures nécessite de nouvelles alliances. Il exige une coopération renforcée entre les Etats, les banques commerciales, les banques de développement, les investisseurs institutionnels, les fonds de pension, les compagnies d’assurance, les marchés financiers et le secteur privé », a-t-il souligné. Pour garantir la résilience bancaire, a-t-il renchéri, les banques et leurs partenaires, à travers l’APEC Congo, doivent construire ensemble un environnement qui favorise la stabilité, la confiance, la concurrence saine, l’innovation, la transparence, la protection des consommateurs, la mobilisation de l’épargne et le financement de l’économie réelle. « Nous devons contribuer à financer l’Afrique telle qu’elle

veut devenir, une Afrique plus intégrée, connectée, industrialisée, inclusive, verte, numérique et souveraine financièrement », a martelé Calixte Tabangoli. Une idée appuyée par le ministre de l’Economie et des Finances, Christian Yoka. Ouvrant les travaux, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a salué la tenue de ces assises qui, selon lui, vient renforcer les recommandations des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement organisées en mai dernier à Brazzaville. « Votre présence ici au Congo est un témoignage de confiance que le gouvernement congolais mesure à sa juste valeur. Les assemblées annuelles de la BAD organisées en mai dernier, ici à Brazzaville, nous invitaient à réfléchir sur l’architecture globale du financement du développement africain. Le colloque qui s’ouvre aujourd’hui, relance cette réflexion, en me recentrant sur les acteurs qui sont au cœur de ce dispositif », a conclu le chef du gouvernement.

Firmin Oyé

ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure

Soin visage flash éclat – 1 heure

Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing

Massage relaxant – 1 heure

Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d’un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l’achat de produits à l’issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu’à 24h avant la séance.

-L’Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

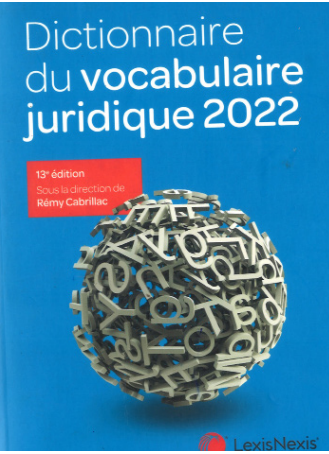


**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

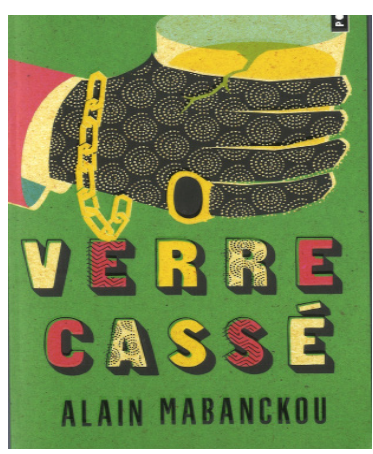
NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

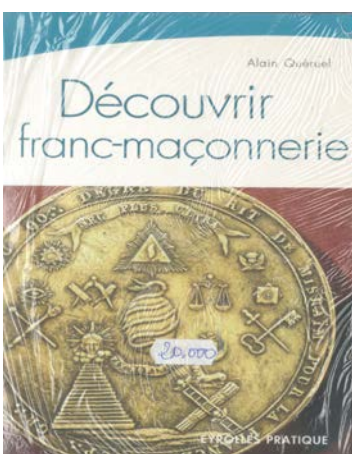


AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

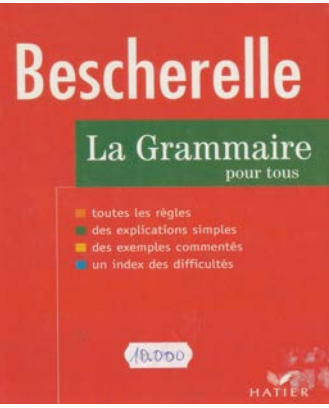




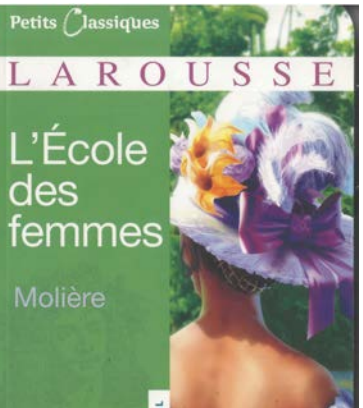


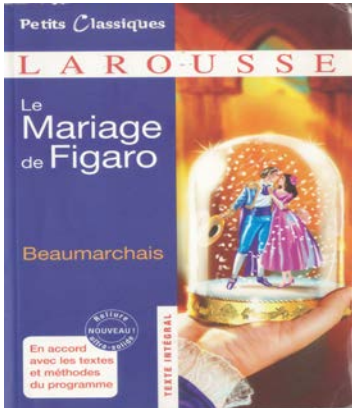


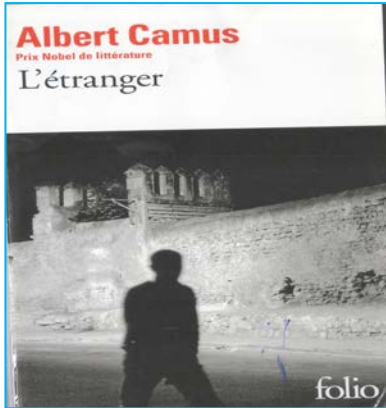




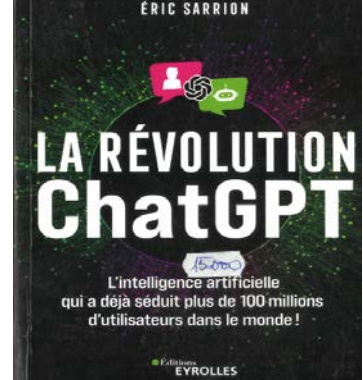


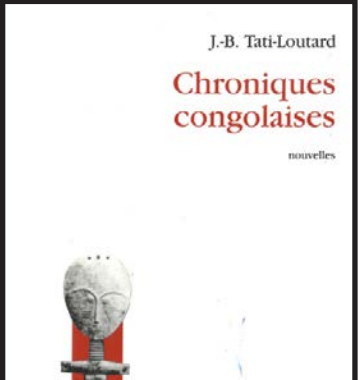


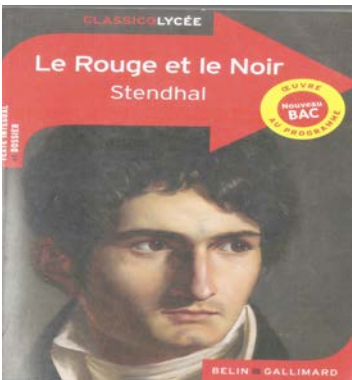


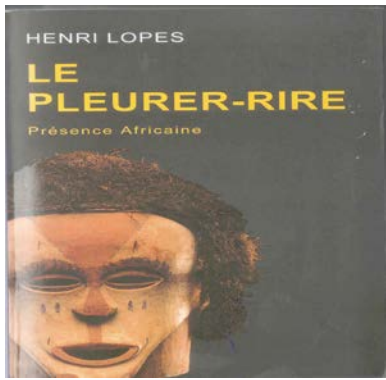


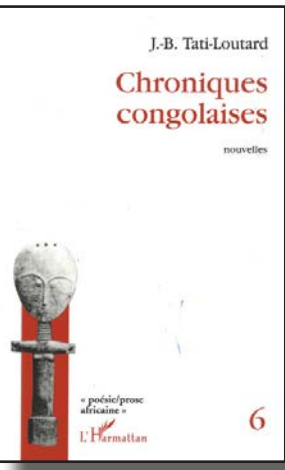


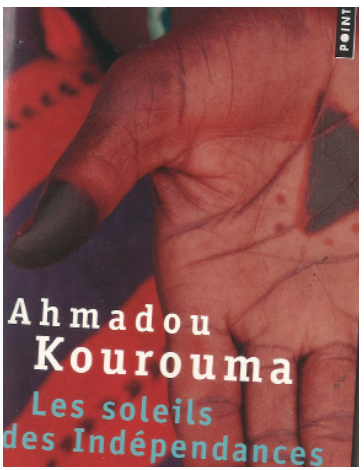


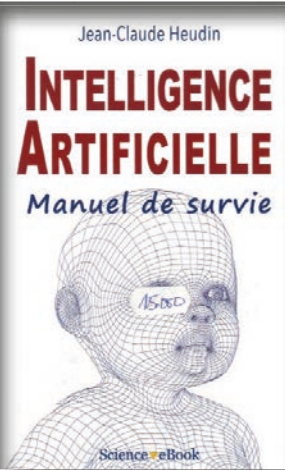






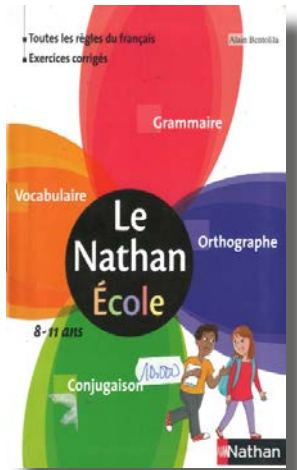












UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAIN, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HeSP – Phase III)
UNITE DE GESTION DU PROJET

Nom du Pays: **République du Congo**
Nom du Projet: **Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP – Phase III)**
Intitulé de l'AMI: **Constitution d'un fichier fournisseur de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP)**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le projet de sécurité sanitaire (HeSP) pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Le Projet comprend les Composantes et sous-composantes suivantes :

Composante 1. Prévention des urgences sanitaires

SC 1.1 Gouvernance, planification et gestion de la sécurité sanitaire ;
SC 1.2 Généralisation du programme "Une Santé" et lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Composante 2. Détection des urgences sanitaires

SC 2.1 Surveillance collaborative ;
SC 2.2 Qualité et capacité des laboratoires ;
SC 2.3 Ressources humaines pluridisciplinaires pour les situations d'urgence sanitaire.

Composante 3. Intervention en cas d'urgence sanitaire

SC 3.1 Gestion des urgences sanitaires ;
SC 3.2 Prestation de services de santé pour les situations d'urgence sanitaire.
Composante 4. Gestion du programme et capacités institutionnelles : (i) les achats, la gestion financière et la gestion environnementale et sociale ; (ii) le suivi et l'évaluation ; (iii) la formation ; et (iv) les coûts de fonctionnement.
Composante 5. Intervention d'urgence conditionnelle (CERC) : assurer une mobilisation rapide des ressources pour faire face aux nouvelles menaces pour la santé publique, notamment les épidémies et les crises sanitaires liées au climat.

Dans la perspective de réalisation de ses activités, le Projet HeSP ambitionne de constituer un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

A.DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants :

- Mobilier de bureau ;
- Fournitures de bureau ;
- Équipements et consommables informatiques (Cartouche d'encre pour imprimantes et photocopieurs, antivirus, clés USB, copieur, sac pour Laptop, souris, toners, desktop, laptop, Scanner etc) ;
- Services informatiques (maintenance, connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, développement des applications web et mobiles ...) ;
- Location de salle de conférence pour organisation des séminaires (sonorisation, matériel de projection, parking sécuritaires répondant aux normes, wifi et service traiteur) ;
- Location des véhicules avec chauffeurs ;
- Entretien, maintenance et réparation des véhicules et engins motorisés (entretien périodique du parc automobile du projet, fourniture des pièces de rechange, fourniture de batteries, pneus, accessoires des véhicules,) ;
- Entretien, maintenance et réparation des équipements informatiques et bureautiques ;
- Entretien, maintenance et réparation du groupe électrogène du projet (vidange, fourniture de pièces de rechange etc) ;
- Entretien, maintenance et réparation des équipements de froid (maintenance et entretien périodique des split du projet et maintenance de tous autres équipements de froid) ;
- Fourniture de carburant ;
- Fourniture des billets d'avion ;
- Réservation d'hôtel ;
- Restauration (service traiteur) ;

- Travaux de BTP (Construction et réhabilitation des bâtiments, travaux de voirie et aménagement extérieur, fourniture de matériaux de construction (ciment, sable, gravier, briques, fer à béton, etc.), location de matériels lourds (bulldozers, pelleteuses, grues, bétonnières), maintenance et réparation des infrastructures existantes ;
- Assurance automobile ;
- Assurance maladie ;
- Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie, reprographie (fourniture et impression des bâches, t-shirt, gilets et casquettes avec inscription et/ou logo brodé ou imprimé du projet, fourniture et impression des stylos, des cartes de visites, des insignes avec inscription et/ou logo, fourniture et impression de tous autres badges, roll-up, fanion, etc) ;
- Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux, gardiennage ;
- Fourniture d'équipements de protection individuelle (gilets de sauvetage, casque, gants, bottes, lunettes, etc) ;
- Fourniture de produits médicaux (coffret de premier secours, médicaments, etc) ;
- Autres prestations de services.

B.CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenant les manifestations d'intérêt devront porter la mention extérieure suivante : « Avis de Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'un fichier fournisseur de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) pour le domaine de (APRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront examinés. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

C.CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Une lettre de demande d'agrément ;
2. Documents attestant la création (RCCM, SCIEN ou SCIET) ;
3. Une photocopie du numéro d'identification unique (NIU) ;
4. Une licence unique d'exploitation des entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE ;
5. Une copie des statuts de l'entreprise et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs ;
6. Une attestation de non-faillite ;
7. Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois ;
8. L'adresse et le plan de localisation géographique du siège ;
9. Une attestation de domiciliation bancaire ;
10. Un catalogue des réalisations ;
11. La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email) ;
12. Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

D.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 16 heures.

E.DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées sous plis fermé à l'Unité de Gestion du Projet, sis aux Tours Jumelles, Business Center, 14ème étage, porte 1402 ou par courrier électronique au plus tard le 1er octobre 2026 à 16 heures, à l'adresse : msp.projet.hesp@gmail.com
Tél. (242) 06 725 31 91

Fait à Brazzaville, le 18 septembre 2026.

Le Coordonnateur,

Dr Jean Claude EMEKA

GABON

Libreville réactive les leviers CEEAC et ONU

À quelques jours d'intervalle, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca) ont été au cœur de l'agenda diplomatique de Brice Clotaire Oligui Nguema. Pour Libreville, l'enjeu est de renforcer son ancrage régional tout en consolidant son dialogue avec les Nations unies.

Le signal diplomatique est clair. Le 11 septembre 2026, le président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, a reçu successivement le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, Ézéchiél Nibigira, puis le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'Unoca, Mohamed El Amine Souef. Deux audiences consacrées à la coopération régionale et multilatérale. Avec Ézéchiél Nibigira, les discussions ont porté sur la participation du Gabon aux activités de la CEEAC, l'intégration sous-régionale et les défis de l'organisation. La libre circulation, les échanges

commerciaux et les infrastructures communes figurent parmi les enjeux régulièrement associés à cette relance de l'intégration.

Libreville veut peser dans la CEEAC

Le choix du rendez-vous n'est pas anodin. Libreville abrite le siège de la CEEAC, donnant au Gabon une position institutionnelle particulière dans l'architecture régionale. Mais accueillir le siège ne suffit pas à exercer une influence. Le véritable enjeu est désormais de transformer cette position en capacité d'initiative : accélération des échanges, infrastructures régionales, mobilité des populations et coordination

sur les questions de paix et de sécurité. Face à une Afrique centrale confrontée à des tensions politiques, sécuritaires et économiques persistantes, la CEEAC doit démontrer sa capacité à produire des réponses concrètes.

L'ONU, autre levier diplomatique

La rencontre avec Mohamed El Amine Souef ouvre un second volet. Le responsable onusien a salué les efforts du Gabon en matière de paix, de stabilité et de cohésion sociale, tout en encourageant Libreville à davantage partager son expérience au sein de la communauté internationale. La coopération devrait

également se poursuivre autour de la Maison des Nations unies au Gabon, dont la première pierre a été posée le 3 mai 2026. Pour Libreville, le message dépasse donc le cadre institutionnel. Il s'agit de consolider simultanément son ancrage dans la CEEAC et son dialogue avec le système des Nations unies.

Dans une Afrique centrale en recomposition, le Gabon cherche ainsi moins à afficher un leadership qu'à convertir sa position institutionnelle et diplomatique en capacité d'influence régionale. Le prochain test sera celui des résultats : intégration économique, stabilité et coopération concrète.

Noël Ndong

UKRAINE

Les combattants africains au cœur de la nouvelle bataille d'influence russe

Le recrutement de ressortissants africains par la Russie ne se résume pas à une question de main-d'œuvre militaire. Il pourrait contribuer, à terme, à modifier les rapports de force sécuritaires sur le continent.

Le phénomène reste difficile à mesurer. La guerre rend opaques les circuits de recrutement, les effectifs engagés et les pertes. Mais plusieurs enquêtes ont établi la présence de ressortissants africains dans les forces russes combattant en Ukraine, certains ayant été attirés par des promesses d'emploi avant de se retrouver sur le front. Derrière ces trajectoires individuelles se dessine une question géopolitique plus large : la guerre ukrainienne est-elle en train de produire une nouvelle génération d'Africains ayant une expérience directe du combat de haute intensité ?

Le front ukrainien, laboratoire de la guerre moderne

L'Ukraine constitue un terrain exceptionnel d'expérimentation militaire. Drones commerciaux et militaires, guerre électronique, renseignement satellitaire, artillerie, frappes à longue portée, brouillage des communications et lutte anti-drone y sont employés à une échelle rarement observée depuis plusieurs décennies. Pour les combattants africains engagés sur ce théâtre, l'expérience peut donc dépasser le maniement classique des



David Kuloba, que l'on voit ici en compagnie d'un combattant russe, pensait avoir décroché un emploi bien rémunéré de garde de sécurité DR

armes. Elle peut concerner la coordination entre renseignement, drones, artillerie, logistique et systèmes électroniques. Cette expérience pourrait intéresser les armées africaines confrontées à des groupes armés, au terrorisme ou à des environnements sécuritaires complexes.

Du Sahel à l'Afrique centrale

Mais son transfert ne sera ni automatique ni nécessairement souhaitable : il dépendra de la formation, de l'encadrement et surtout des choix doctrinaux des États concernés.

L'enjeu prend une dimension particulière au Sahel, où plusieurs gouvernements ont profondément réorienté leurs partenariats militaires et cherchent de nouveaux fournisseurs d'équipements, de formation et de renseignement. La Russie y dispose déjà de relais sécuritaires. Le recrutement de ressortissants africains peut donc créer, à terme, des réseaux humains supplémentaires entre les appareils militaires russes et certaines sociétés africaines. En Afrique centrale, la question pourrait également intéresser les États engagés dans la lutte

contre les groupes armés, la sécurisation des frontières et la protection des ressources stratégiques. Il serait toutefois excessif de présenter ces combattants comme une force organisée au service de Moscou. Les trajectoires sont individuelles, les motivations diverses et les États africains conservent leurs propres intérêts.

Le véritable enjeu : qui maîtrisera le retour d'expérience ?

C'est ici que se situe probablement le principal enjeu stratégique. Un combattant africain revenant d'Ukraine

peut rapporter une expérience opérationnelle, mais aussi des contacts, des références militaires et une connaissance de méthodes employées par une puissance étrangère. Pour les États africains, l'enjeu sera donc de transformer, lorsque cela est pertinent, cette expérience en connaissance nationale, plutôt que de laisser se constituer des dépendances informelles. Le phénomène révèle surtout une évolution du rapport entre l'Afrique et les puissances militaires extérieures. Après avoir longtemps été un espace d'intervention ou de formation, le continent pourrait devenir progressivement un espace où circulent des combattants ayant eux-mêmes participé à des guerres de haute intensité. L'après-Ukraine sera donc déterminant. Ce qui se joue aujourd'hui sur les champs de bataille russes et ukrainiens pourrait demain se retrouver dans les doctrines, les équipements et les réseaux de sécurité africains. La question n'est plus seulement de savoir qui recrute les Africains. Elle est de savoir qui bénéficiera, demain, de l'expérience militaire qu'ils auront acquise.

N.Nd.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°016/MSP/HeSP-26

RECRUTEMENT D'UN CABINET SPÉCIALISÉ, CHARGÉ DE REALISER L'ENQUÊTE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

1.Contexte

La République du Congo bénéficie, au titre du Programme régional de Sécurité Sanitaire (Health Security Partnership – HeSP), d'un appui financier et technique de la Banque mondiale visant à renforcer la collaboration régionale et les capacités nationales de prévention, de détection et de réponse aux urgences de santé publique en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce programme s'inscrit dans la continuité du REDISSE IV et son impact, ainsi que les phases antérieures HeSP-1, HeSP-2 et HeSP-3, sous la coordination régionale de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

Le Projet de Sécurité Sanitaire de la République du Congo, doté d'une enveloppe globale de 60 millions de USD, est structuré autour de quatre composantes opérationnelles et d'une composante contingente de réponse d'urgence (CERC), à savoir : (i) Prévention des urgences sanitaires ; (ii) Détection des urgences sanitaires ; (iii) Réponse aux urgences sanitaires ; et (iv) Gestion du programme et capacité institutionnelle.

La mise en œuvre efficace de ce projet requiert l'établissement d'une situation de référence (baseline) robuste, exhaustive et techniquement validée de l'état des capacités nationales de sécurité sanitaire, conformément aux normes du Règlement Sanitaire International (RSI, 2005) et à l'approche « Une Seule Santé ». C'est dans cette perspective que le Ministère de la Santé, à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP), se propose de recruter un Bureau d'études spécialisé chargé de conduire l'Enquête Nationale de Sécurité Sanitaire (ci-après « l'Enquête »).

Objectifs de la mission

- 1.Établir les valeurs de référence (Baseline) documentées et vérifiables pour l'ensemble des 19 indicateurs du Cadre de résultats du projet HeSP-République du Congo, qu'ils relèvent du niveau Objectif de Développement du Projet (ODP) ou des résultats intermédiaires.
- 2.Évaluer le niveau de capacités opérationnelles de base au regard des dix-neuf (19) capacités essentielles du Règlement Sanitaire International (RSI, 2005), en s'appuyant sur les référentiels d'auto-évaluation annuelle des États parties (SPAR) et, le cas échéant, sur les conclusions du dernier exercice d'Évaluation Externe Conjointe (JEE).
- 3.Cartographier les capacités humaines, matérielles, logistiques et institutionnelles des structures sanitaires ciblées, notamment en matière de surveillance épidémiologique, de capacités de laboratoire, de gestion des urgences et de bio-sécurité/bio sûreté.
- 4.Documenter les lacunes en matière d'équipements biomédicaux, de maintenance intégrée et de personnel qualifié, en cohérence avec les standards de maintenance biomédicale intégrée (référentiel EASI ou équivalent national).
- 5.Analyser les dimensions Genre et Inclusion sociale dans l'accès aux capacités de sécurité sanitaire, notamment la représentation féminine dans les filières FETP et la formation vétérinaire appliquée.
- 6.Évaluer l'exposition aux risques climatiques des infrastructures sanitaires et identifier les opportunités d'intégration de solutions vertes et résilientes.
- 7.Formuler des recommandations opérationnelles, hiérarchisées et budgétisées, destinées à orienter la programmation annuelle du projet.
- 8.Proposer un dispositif de suivi périodique permettant l'actualisation future des indicateurs sans recours systématique à une enquête de grande ampleur.

2.Profil du Cabinet

Le Cabinet devra justifier :

- D'une expérience d'au moins dix (10) ans dans la conduite d'études, d'évaluations ou d'enquêtes dans le secteur de la santé publique ou de la sécurité sani-

taire, en Afrique Centrale ou dans un contexte comparable ;

- D'au moins trois (3) références de missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années, dont au moins une portant sur l'évaluation de capacités RSI ou un exercice SPAR/JEE ;

- D'une équipe technique pluridisciplinaire comprenant, à minima : un Chef de mission (épidémiologiste ou spécialiste en santé publique senior, profil équivalent à la Section 9.1), un Spécialiste en ingénierie biomédicale/maintenance, un Spécialiste en Suivi-Évaluation et statistiques sanitaires, et un Spécialiste en Genre et sauvegardes sociales ;

- D'une expérience avérée de travail dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou des bailleurs appliquant des normes fiduciaires et de sauvegarde comparable ;

- Disposer des preuves factuelles de la conduite de trois exercices similaires précédents ;

- De capacités logistiques et organisationnelles permettant le déploiement simultané de plusieurs équipes de collecte sur le territoire national.

3.Durée

La durée totale de la mission ne doit pas excéder trois (3) mois calendaires à compter de la date de signature du contrat.

4.Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection basée sur la Qualification du consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le cabinet évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé et accompagnées de version électronique (dernière version signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er octobre 2026 à 16 h précises, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un cabinet spécialisé, chargé de réaliser l'enquête nationale de Sécurité Sanitaire en République du Congo ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : msh.projct.hesp@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00.

Adresse : Projet de Sécurité Sanitaire sis aux Tours Jumelles, Business Center, 14ème étage, porte 1402, quartier Mpila, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : msh.projct.hesp@gmail.com Tél. + 242 : 06 725 31 91.

Fait à Brazzaville, le 18 septembre 2026

Le Coordonnateur

Dr EMEKA Jean Claude

DIASPORA

Le jeune Congolais Jesse Miambanzila lauréat du concours « Émergence »

Le jeune entrepreneur congolais Jesse Berchmans Miambanzila Kebani s'est distingué en France en remportant, le 10 septembre, à Belfort le premier prix du concours « Émergence », organisé par le réseau BGE. À travers son projet NexaSystem, consacré aux solutions informatiques, aux systèmes et réseaux, à la cybersécurité et à la transformation numérique, il entend progressivement bâtir une entreprise capable d'accompagner les organisations dans leur transition digitale.

Dans le Territoire de Belfort, la cérémonie de remise des prix de l'édition 2026 du concours « Émergence » a consacré l'initiative portée par Jesse Berchmans Miambanzila Kebani. Promoteur de NexaSystem, le jeune Congolais a décroché le premier prix, doté de 1 000 euros. Organisé par la Boutique de gestion pour entreprendre (BGE), avec l'appui de BPI France et de plusieurs partenaires institutionnels et économiques, le dispositif « Émergence » s'adresse aux porteurs de projets qui envisagent de franchir le cap de la création d'entreprise. Il s'inscrit dans la dynamique du concours national Talents des Cités, destiné à encourager et valoriser l'entrepreneuriat dans les quartiers défavorisés.

Pour Jesse Berchmans Miambanzila, cette distinction représente bien plus qu'une simple récompense. Elle constitue la reconnaissance d'un cheminement personnel et professionnel engagé depuis plusieurs années. « Cette reconnaissance représente beaucoup pour moi parce qu'elle vient concrétiser plusieurs mois de travail sur le projet, notamment avec l'accompagnement de la BGE et la construction du business plan », explique le jeune entrepreneur. Derrière NexaSystem se dessine ainsi une ambition plus large de transformer progressivement un projet entrepreneurial en une entreprise spécialisée dans les solutions informatiques et les infrastructures numériques. Le parcours du jeune Congolais n'a pourtant pas commencé dans l'informatique. Formé initiale-



ment dans le domaine de la communication, il est titulaire d'une licence en sciences et techniques de la communication ainsi que d'un DUT en information-communication. Au fil des années, il opère progressivement un virage vers le numérique. Il obtient une licence professionnelle dans les métiers du numérique et fait ses premières expériences dans la gestion de projets digitaux. Chez DEFIS, à Dijon, il intervient notamment dans l'analyse des besoins, la rédaction de cahiers des charges, la coordination des équipes et la mise en œuvre de projets numériques.

Cette première expérience constitue une étape importante dans son évolution profession-

nelle. Mais c'est véritablement dans le domaine des systèmes et réseaux que le jeune Congolais trouve sa voie. Son expérience de technicien informatique chez Expectra/La Poste, à Lyon, lui permet de se confronter aux réalités du terrain. Aujourd'hui, Jesse Miambanzila poursuit cette spécialisation à travers un Master MIAGE – Informatique et Innovation à l'Université de Lorraine. En parallèle de sa formation, il développe ses compétences dans les systèmes, les réseaux et la cybersécurité, notamment à travers des projets pratiques portant sur la virtualisation, Windows Server, Active Directory, DNS, DHCP et WDS/PXE.

Le jeune Congolais et les autres lauréats/DR

Une ambition qui dépasse l'entrepreneuriat

L'ambition de Jesse Miambanzila ne se limite toutefois pas au développement de son entreprise. Le jeune Congolais travaille également sur un ouvrage consacré à la transformation digitale au Congo-Brazzaville. À travers ce projet, il souhaite apporter une réflexion sur les enjeux de la transformation numérique, les stratégies à mettre en œuvre, le développement des compétences, l'entrepreneuriat et les perspectives offertes aux organisations congolaises. « Je souhaite à la fois entreprendre concrètement avec NexaSystem et produire une réflexion qui puisse contribuer, à mon

niveau, aux discussions sur la transformation numérique au Congo-Brazzaville. Pour moi, les deux démarches sont complémentaires », confie-t-il.

Cap sur la sélection régionale

Le premier prix remporté à Belfort ouvre désormais une nouvelle étape pour NexaSystem. Les lauréats de cette sélection locale représenteront le territoire lors de la sélection régionale des Talents des Cités, prévue le 12 octobre à Dijon. Outre NexaSystem, trois autres projets ont été distingués dans la catégorie « Espoir », avec une récompense de 400 euros chacun : Aiko, porté par Joanna Fotso et Christophe Diep ; Monderview, porté par Rolka Malbona et Noémie Battih ; et Garage du Lion, porté par Stiven Chitou et Catherine Lassale.

Créé en 2002 par le ministère français chargé de la Ville, avec l'appui de la Caisse des Dépôts, le concours Talents des Cités est aujourd'hui piloté par BPI France dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030. Il vise à accompagner et à valoriser les initiatives entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires. Pour Jesse Berchmans Miambanzila Kebani, cette première distinction marque donc une étape plutôt qu'un aboutissement. Entre la poursuite de sa formation, le développement de NexaSystem et son projet d'ouvrage sur la transformation digitale au Congo-Brazzaville, le jeune entrepreneur entend désormais transformer cette reconnaissance en nouvelles opportunités.

Fiacre Kombo

POINTE-NOIRE

Le Fima n'aura pas lieu cette année

Le Festival international de musique et des arts (Fima) ne se tiendra pas cette année. Le directeur manager de ce festival, Médard Mbongo, a dû prendre la décision difficile d'annuler l'événement en raison d'un manque de financement.

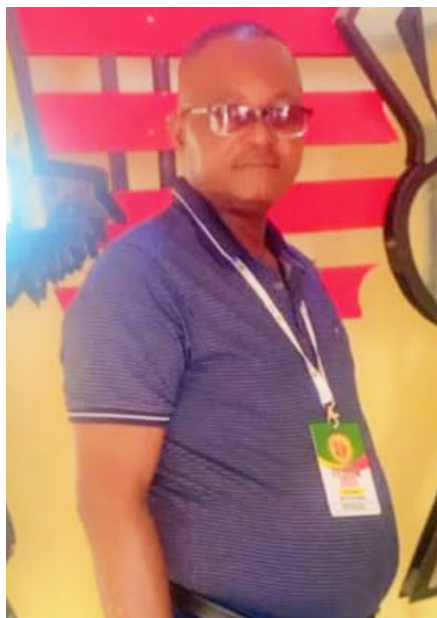
L'association qui organise le Fima souhaite faire une pause pour réfléchir à un nouveau modèle et se réinventer afin de repartir sur des bases solides en 2027. En effet, depuis quelques années, le Fima se déroule sans subsides, cela avait d'ailleurs fragilisé les éditions précédentes sans toutefois les empêcher d'avoir lieu.

Mais comme une plaie qui ne cicatrise pas, la douleur s'est corsée, les fortes baisses de trésorerie ont eu raison de ce mythique festival gratuit en plein air, organisé chaque année dans le quartier 418 Ma-

kayabou, dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire.

Avec un cœur triste, le directeur manager du Fima, Médard Mbongo, a annoncé lundi aux Dépêches de Brazzaville l'annulation de l'édition 2026 tout en évoquant des raisons économiques, avec le coût des cachets des artistes et le fait que le festival fonctionne sans subventions ni bénévoles.

Pour Médard Mbongo, cette décision n'a pas été facile à prendre, et il a tenu à rassurer le public que le Fima n'est pas supprimé. « Il s'agit



Médard Mbongo

là juste d'une pause pour mieux revenir en 2027 », a-t-il déclaré. Il faut dire que le Fima est l'un des rares festivals de musique à fonctionner sans subventions ni bénévoles. Depuis plus d'une décennie, ce festival anime le cœur de la ville de Pointe-Noire, attirant un large public d'amateurs de musique et des arts. Chaque année, le festival propose une programmation différente et internationale. Ouvert à tous les genres musicaux, ndombolo, rap, reggae, musique religieuse et bien

d'autres, le Fima permet à plusieurs groupes et DJ de se faire connaître.

Notons que le Fima a innové depuis un certain temps, malheureusement l'équilibre financier n'a pas suivi. Pour ses organisateurs, cette pause est un moyen de se donner le temps de bien se préparer pour revenir l'année prochaine. Aussi ont-ils affirmé que ces derniers mois auront permis de comprendre les besoins réels, puis de proposer quelque chose de plus solide pour les prochaines années.

Hugues Prosper Mabonzo

TOURNOI DE FOOTBALL ENRICO MATTEI

Le CNFF remporte à nouveau le graal

L'équipe du Centre national de formation de football (CNFF) de Brazzaville a battu l'équipe de Mvou Mvou en finale de la 3e édition du tournoi de football Enrico Mattei organisé du 11 au 13 septembre au stade éponyme à Pointe-Noire à l'occasion de la journée du sport italien dans le monde.

En initiant le tournoi Enrico Mattei réservé aux jeunes âgés de moins de 18 ans, l'ambassade d'Italie en République du Congo en partenariat avec le ministère de la jeunesse et des sports et de l'éducation civique et Eni Congo veulent utiliser le levier du sport notamment du football comme un outil d'inclusion des jeunes. Ainsi, le tournoi Enrico Mattei est devenu au fil des années un rendez-vous important consacré à la jeunesse et au sport réunissant cette année une participation particulièrement riche et diversifiée. Le tournoi devient ainsi un véritable espace de détection, d'émulation et de partage d'expériences entre jeunes footballeurs « Aujourd'hui, vous êtes ici pour jouer au football. Mais ce que vous allez apprendre au cours du tournoi va bien au-delà du football. Le sport nous enseigne que, pour atteindre un objectif, il faut du talent, de l'entraînement, des sacrifices et de la discipline. Il nous enseigne que personne ne gagne tout seul. Il nous apprend à faire confiance à ses coéquipiers, à respecter son entraîneur, à respecter l'arbitre et surtout à respecter son adversaire. Vous allez jouer pour gagner naturellement mais faites-le toujours dans le respect. Gagnez avec humilité. Perdez avec dignité. Et ne cessez jamais d'apprendre. Car



une coupe peut être remise en jeu l'année suivante, une médaille peut être conservée toute une vie, mais les valeurs que nous apprenons au sport peuvent nous accompagner pour toujours » a dit Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie en République du Congo et d'ajouter « Cette troisième édition accorde également une place spécifique au football féminin avec la participation de deux équipes féminines qui prennent part au tournoi dans une catégorie qui leur est dédiée. A travers cette présence féminine, le tournoi Enrico Mattei souhaite également transmettre un message fort aux jeunes générations : le sport est un espace d'égalité, de confiance, d'émancipation et d'opportunités où chacune et chacun doit pouvoir trouver sa place et exprimer

son talent. Cette année, la journée du sport italien dans le monde nous conduit d'ailleurs vers une autre discipline sportive : la voile. En 2027, la ville italienne de Naples accueillera pour la première fois en Italie La Louis Vuitton America's Cup, l'un des trophées les plus anciens et le plus prestigieux du sport international. Cette année, le lien avec la voile et avec Naples va plus loin avec la « Vela della Pace », la voile de la paix, portée par la Fondation Pontificale Scholas Occurrentes, avec le soutien du ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale et du ministère italien des sports et de la jeunesse ». Pour Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre de la jeunesse et des sports et de l'éducation civique

« Le tournoi Enrico Mattei s'inscrit bien dans la vision de son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de République, chef de l'Etat dans le domaine du sport. En effet, pour atteindre la performance et être de véritables modèles, il est important que les jeunes soient formés afin de leur permettre de progresser continuellement et de s'approprier les valeurs du sport d'où l'intérêt d'avoir ce nombreux centres et académies de sports sur l'ensemble du territoire national. Les réformes et la formation constituent un des crédits de l'action du ministre en charge des sports. Il partage la même ambition de création d'un centre de formation de football sur le site Enrico Mattei et fonde l'espoir qu'il verra le jour dans un proche avenir puisque le départe-

ment des sports et Eni Congo y travaillent activement ». Le tournoi Enrico Mattei, en catégorie hommes a réuni les équipes : CNFF, Mvou Mvou, Loandjili, Tié Tié, Le Cèdre, Bwali Fc. En demi-finale, CNFF a battu Loandjili sur le score de 3 buts à 1 et Mvou Mvou a défait Tié Tié sur le score de 1 but à 0. En finale CNFF a pris le dessus sur Mvou Mvou 1-1 et 4 tirs au but à 2. Du côté des dames, Epah Ngamba Fc et Univers ont été les équipes participantes. Les trophées, diplômes de participation et kits scolaires ont été remis aux joueurs et équipes méritants à la fin du tournoi. Plusieurs autres prix et gadgets ont été remis aux équipes participantes, arbitres... en guise de remerciements pour avoir contribué à la réussite de l'activité. Le palmarès à l'issue du Tournoi Enrico Mattei
1-CNFF
2-Mvou Mvou
3-Loandjili
4-Tié Tié
5-Bwali FC
6-Académie Le Cèdre
Meilleur buteur : Okana Allicin (CNFF)
6 buts ;
Meilleur gardien : Bokenga Mon Ange (CNFF)
Meilleur joueur : Bawe Roiston (Tié Tié).

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SUPER BEAUTE
Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARL) au capital de 1.000.000 FCFA
Siège social : Pointe-Noire, Grand Marché, 15 Avenue 15 Août 1963
RCCM : n° CG-PNR-01-2022-B 12—00193

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 Juin 2026, enregistré le 20 Août 2026 à l'Enregistrement Domaines et Timbres de Pointe-Noire, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Août 2026 et sa mise en liquidation amiable.
* Liquidateur nommé : M. N'GHAY Franck, demeurant à Pointe-Noire Songolo
* Siège de la liquidation : Pointe-Noire, Grand Marché, 15 Avenue 15 Août 1963
* Mention du dépôt au greffe du tribunal de commerce : D 16 -Autres proces verbaux (Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 02 Juin 2026 portant dissolution anticipée de la société et désignation du liquidateur)
Concernant SUPER BEAUTE immatriculé (e) sous le N° CG-PNR-01-2022-B 12-00193
Numéro de dépôt : CG-PNR-01- 2026-D-01077

OBSERVATION : Dissoute
* Points obligatoires à ne pas oublier pour le Congo /OHADA*
1. *Dénomination + forme + capital + siège + RCCM*
2. *Date et nature de l'AGE* + date d'effet de la dissolution
3. *Identité complète du liquidateur* + adresse
4. *Siège de la liquidation* : doit être une adresse physique, pas une BP
5. *Mention du dépôt au Greffe* du Tribunal de Commerce

Prochaines étapes après publication
1. Récupérer 2 exemplaires de l'attestation de parution auprès du journal
2. Déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire dans le mois :
- Formulaire M2 modificatif x2
- PV d'AGE enregistré x1 original
- Attestation de parution x1
- CNI du liquidateur

Tu veux que je te fasse aussi le *modèle pour la 2ème annonce : clôture de liquidation + radiation RCCM* ?
C'est celle qu'on publie à la fin.

IN MEMORIAM



Ulrich Ngarila, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngarila et famille ont l'honneur d'inviter les parents, amis et connaissances à prendre part à une messe d'action de grâce qui sera dite le 20 septembre 2026 en la paroisse Saint-Michel-de-la-base à Mfilou en mémoire de leur regretté père, Mathieu Ngarila, ancien militaire du 36 BIM décédé le 26 octobre 2025 à Brazzaville.
Ils prient celles et ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Kianguebene Moutamba Mignon Deo Gracias
Je désire désormais être appelé Moue Moutamba Deo-Gracias Mignon.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

LIVRES

Dominique Tchimbakala présente «Le virus invisible»

Après la présentation de son ouvrage le 10 septembre à l'Institut français du Congo à Brazzaville, devant une assistance nombreuse composée notamment du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, de diplomates, d'hommes de lettres, de journalistes et d'amoureux du livre, Dominique Tchimbakala a fait sa rentrée littéraire en France.

Le mercredi 16 septembre, changement de décor et de public pour l'auteure franco-congolaise, mais une même ferveur autour de son livre *Le virus invisible* – Essai sur la désinformation en Afrique, présenté cette fois à l'espace Riveneuve, à Paris, maison d'édition indépendante qui « raconte le monde aux Français et les Français au monde ».

Dans un échange interactif avec le public, Dominique Tchimbakala est revenue sur les motivations qui l'ont conduite à publier cet ouvrage consacré à un phénomène devenu un enjeu majeur dans les sociétés africaines : la désinformation.

Comme le souligne le quatrième de couverture, la désinformation ne constitue pas une simple nuisance. Elle peut devenir un puissant instrument de manipulation. Dans une Afrique confrontée à une défiance croissante envers ses institutions et où les médias indépendants demeurent parfois fragiles, la circulation massive de fausses informations représente un risque important pour la cohésion sociale et la qualité du débat public.

Au-delà des enjeux politiques et



Photo de groupe autour de Dominique Tchimbakala lors de sa rentrée littéraire en France, septembre 2026/Riveneuve- Gilles

géopolitiques, la désinformation affecte également le quotidien de millions de personnes qui s'informent, prennent des décisions et se forgent une opinion à travers leurs téléphones portables. Dénis d'épidémies, rumeurs autour de la monnaie, fausses ac-

cusations pouvant conduire à des violences : les conséquences peuvent être concrètes et parfois dramatiques.

Pour Dominique Tchimbakala, l'avenir du continent se joue aussi dans le flux permanent des fils d'actualité. Forte de vingt-cinq

années d'observation de la réalité africaine, l'auteure analyse les mécanismes par lesquels la désinformation peut fragiliser le tissu social, influencer les comportements électoraux, attiser les tensions intercommunautaires et compromettre la ca-

pacité des citoyens à participer pleinement à la construction de leur avenir.

Elle s'interroge également sur les conditions qui favorisent la propagation de ces fausses informations : accès insuffisant à une information fiable, défiance envers les institutions, faiblesse de l'éducation aux médias et essor rapide des réseaux sociaux.

Mais *Le virus invisible* ne se limite pas à une dénonciation des « fake news ». L'ouvrage invite surtout à renforcer l'esprit critique et à développer une véritable culture de la vérification de l'information. Cette responsabilité, estime l'auteure, est collective. Elle concerne les enseignants, les journalistes, les créateurs de contenus, les dirigeants, mais aussi chaque citoyen appelé à adopter les bons réflexes face aux informations qui circulent.

À travers cet essai, Dominique Tchimbakala entend ainsi contribuer à une prise de conscience : face à la désinformation, la meilleure protection demeure une information fiable, une éducation aux médias renforcée et la capacité de chacun à exercer son esprit critique.

Marie Alfred Ngoma

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

8A, boulevard Denis-Garcia-N'Guemao
Brazzaville - République du Congo

ÉLECTRICITÉ

La Banque mondiale prête à renforcer son appui financier

Le secteur de l'électricité au Congo pourrait bénéficier de financements supplémentaires de la Banque mondiale (BM) et de ses partenaires. La question de mobilisation des ressources financières nécessaires a été évoquée, le 16 septembre à Brazzaville, au cours d'une rencontre entre le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, et une forte délégation de l'institution financière internationale.

Le renforcement de la coopération entre le Congo et le Groupe de la BM dans le secteur de l'électricité était au cœur des échanges du ministre Bruno Jean Richard Itoua avec la délégation de la BM conduite par le directeur de division Afrique centrale, Cheik F. Kanté, comprenant aussi le nouveau directeur de la Société financière internationale (SFI), ainsi que la nouvelle représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale au Congo, Charlotte Ndaw Sako. Les partenaires de la BM ont réaffirmé la disponibilité de l'institution financière à accompagner les efforts du gouvernement pour améliorer durablement l'offre et la distribution d'électricité. Cette rencontre a surtout permis aux deux parties de passer en revue le portefeuille des pro-



jets soutenus par la BM dans le secteur énergétique congolais, notamment le Projet d'amélioration du secteur de l'électricité (Pasel). Doté d'un financement de 100 millions de dollars, soit environ 60 milliards FCFA, ce projet accompagne les efforts du gouvernement dans les domaines du transport et de la distribution de l'électricité. Pour Cheik F. Kanté, l'enjeu est dé-

Les deux parties lors des échanges/Adiac sormais d'accélérer la mise en œuvre des actions prévues afin de contribuer à l'amélioration de la situation électrique du pays. « Nous sommes venus rencontrer le ministre pour passer en revue l'important portefeuille que nous soutenons ici, avec la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Pasel », a assuré Cheik F. Kanté.

Hormis le financement déjà mo-

bilisé, les discussions ont porté sur les mesures à mettre en œuvre à court et à long terme pour répondre aux difficultés qui affectent le secteur électrique, notamment les délestages et les insuffisances dans l'approvisionnement. Le responsable de la BM a salué le travail engagé par le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique autour d'un plan destiné à identifier les difficultés actuelles et à définir des réponses durables. « Nous avons été agréablement surpris par le fait que le ministre et son équipe ont déjà travaillé sur un plan sur lequel nous sommes parfaitement alignés », a-t-il déclaré.

Ce plan devrait permettre, selon l'émissaire de la BM, d'apporter des réponses aux problèmes immédiats tout en préparant des

solutions de plus long terme, dans un contexte où la demande en électricité est appelée à progresser avec le développement de l'économie et l'installation de nouvelles entreprises.

Si les 100 millions de dollars déjà affectés au Pasel constituent une enveloppe substantielle, la banque estime que des ressources supplémentaires seront nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins nationaux. Dans cette perspective, l'institution financière internationale indique travailler avec d'autres partenaires en vue de mobiliser des financements additionnels. Cette perspective doit permettre d'élargir les capacités d'intervention dans le secteur et d'accompagner les ambitions du gouvernement en matière d'amélioration de l'accès à l'électricité.

Fiacre Kombo

SICOM 2026

Nécessité de faire progresser le cadre juridique des médias

Prévue du 17 au 19 septembre à Brazzaville, la première édition du Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) a été officiellement lancée par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, représentant le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Dans son mot de circonstance, il a martelé sur l'impérieuse urgence de réformer le cadre juridique du secteur afin de réguler la pratique des métiers de cette industrie et s'arrimer aux révolutions technologiques.

Ouvrant la cérémonie, Anatole Collinet Makosso a rappelé l'évolution des médias au Congo. D'abord, le premier journal dénommé « La Semaine africaine » avec sa parution inaugurale en 1952, puis l'avènement de la radio, ensuite la télévision, avant de voir émerger le numérique. Une histoire évolutive qui va s'associer à celle du cadre juridique afin d'accompagner la liberté de presse. La dernière loi en date à régir le secteur est la loi N°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication. « Loi révolutionnaire, la première en Afrique centrale, c'est ici l'occasion de célébrer le quart de siècle de cette loi et de rendre un hommage mérité à celui qui l'avait portée, le ministre François Ibovi, alors ministre de la Communication. 25 ans après son adoption, ce texte mérite d'être enrichi et actualisé à la lumière des transformations profondes que connaît aujourd'hui le secteur des médias », a déclaré le Premier ministre dans son allocution. Pour lui, cette exigence est encore plus forte aujourd'hui à l'ère des réseaux sociaux, de la désinformation et de l'intelligence artificielle. C'est dans cet élan que le Premier ministre a rappelé aux professionnels de l'information et de la communication que leurs métiers devraient préserver la paix en privilégiant la vérification, la crédibilité et le jugement



journalistique face aux défis numériques. Il a de même reconnu que l'avenir des médias congolais repose sur l'innovation, l'investissement, la production de contenus locaux, la formation et l'accompagnement des jeunes.

« Le gouvernement suivra avec attention les travaux de ce salon et les recommandations qui en sortiront. Nous avons besoin de réflexions pertinentes sur l'état actuel de votre secteur sur l'avenir du paysage médiatique de notre pays, sur la formation des professionnels, sur le financement de la presse, sur la modernisation des outils de production et sur l'adaptation de notre cadre juridique aux réalités nouvelles », a déclaré Anatole Collinet Makosso, tout en souhaitant plein succès aux travaux de ce rendez-vous.

S'inscrivant dans cette pensée du Premier ministre, le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a témoigné qu'en 2001, l'intelligence artificielle générative n'était pas encore sortie des livres de science-fiction et encore moins entrée dans les rédactions, dans les entreprises et dans la vie quotidienne des citoyens. « Le cadre dans lequel nous exerçons la liberté de l'information a donc profondément changé. C'est dans cette optique que le gouvernement souhaite que vos réflexions, trois jours durant, permettent de poser ensemble les premiers jalons de la nécessaire réforme des textes fondateurs », a-t-il ajouté.

Denis Sassou N'Guesso, prix spécial de la liberté de la presse
En marge du lancement du Si-

com, les organisateurs ont décerné au président de la République Denis Sassou N'Guesso le Prix spécial de la liberté de la presse pour son engagement et son soutien dans le développement du secteur. Gyldas Mayela, commissaire du Sicom, voit en ce prix à la fois une reconnaissance envers le président de la République pour le chemin parcouru et l'espérance des journalistes de voir le Congo poursuivre son ascension afin de positionner le pays comme une référence africaine en matière de liberté, de responsabilité et de professionnalisme de la presse. « Je voudrais, au nom du président de la République, les remercier pour cette distinction et pour l'attention ainsi portée à la politique menée dans notre pays en faveur de l'information et de la communication. Au-delà

de la distinction elle-même, je retiens surtout cet acte de reconnaissance au chef de l'Etat par les professionnels des médias », a indiqué Anatole Collinet Makosso.

Une programmation riche et variée

Outre le panel inaugural « La loi 08-2001 du 12 novembre 2001 : acquis, mutation et perspective » animé par le ministre Thierry Mougalla, aux côtés de François Ibovi, ancien ministre de la Communication, Joachim Mbanza et Bernard Mackiza, journalistes ; d'autres temps d'échanges sont prévus les 18 et 19 septembre sur des thèmes variés tels que : « Les métiers de l'audiovisuel et de la presse écrite à l'ère du numérique : quelles compétences pour les professionnels de demain ? » ; « Intelligence artificielle et presse écrite : comment transformer les rédactions sans perdre l'ADN journalistique ? » ; « Médias et intelligence artificielle : révolution technologique, défis éthiques et nouvelles perspectives », etc.

En parallèle, des ateliers et masterclass permettront aux professionnels et étudiants de s'outiller sur les techniques et outils du métier de journalisme à l'ère du numérique. Le public peut aussi visiter les stands d'exposition où plusieurs médias nationaux et entreprises de communication exposent leurs offres et services.

Merveille Jessica Atipo